

[marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

PUBLICATION

## ÉTABLISSEMENT

Ville de Lucé (28)  
5 Rue Jules Ferry

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

28110 Lucé

### Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Commune de Lucé (28), Florent GAUTHIER, 5 Rue Jules Ferry, 28110 Lucé, FRANCE. E-mail : marches.publics@ville-luce.fr.

**Adresse(s) internet**Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Oui**

### Description du marché

**Objet du marché**

Services de télécommunications et prestations associées pour la Ville et le C.C.A.S. de Lucé

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

64200000, 64210000

**Lieu d'exécution**

Ville de Lucé 28110 LUCE

Code NUTS : FRB02

### Caractéristiques principales

La présente procédure fait l'objet d'un groupement de commandes entre la Ville de Lucé et son C.C.A.S. (convention constitutive du 3 juillet 2019 - délibération n°2019-00036).

Le présent marché est soumis aux dispositions des accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de commandes sur la durée totale du marché, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Les montants maximum par lot sont inscrits au C.C.A.P.

**Type de marché**

Services : Services de télécommunications

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

L'accord-cadre débutera le 01/02/2021. Le délai entre la notification et cette date laissera le délai suffisant pour la mise en place initiale des services. Il sera conclu pour une durée de 2 ans et renouvelable deux fois 1 an par reconduction pour une durée maximale de 4 ans.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui****Des variantes seront prises en considération : Non****Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.****L'avis implique un marché public.****Division en lots : Oui****Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .****Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)**

01 février 2021

**Durée du marché ou délai d'exécution**

A compter du : 01 février 2021. Jusqu'au : 31 janvier 2023.

### Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Jeudi 08 octobre 2020 - 16:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).**

### Conditions relatives au marché

**Cautonnement et garanties exigés :**

Aucune retenue de garantie n'est prévue au présent marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Paiement au service fait sous 30 jours.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.****L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non****Conditions de participation****Critères de sélection des candidatures :**

Garanties et capacités techniques et financières  
Capacités professionnelles

**Situation juridique - références requises :**

Voir Règlement de consultation

**Capacité économique et financière****Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Voir Règlement de consultation

**Capacité technique****Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Voir Règlement de consultation

**Conditions propres aux marchés de services****La prestation est réservée à une profession particulière : Non****Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois

dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

### **Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

2012003

**Renseignements complémentaires :**

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site <http://www.c-chartres-marches.fr> à l'annonce correspondante.

Les candidats répondront obligatoirement de manière électronique en se connectant au profil acheteur :

<https://www.c-chartres-marches.fr>, à l'annonce correspondante.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite 10 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres et ce uniquement par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse URL suivante :

<https://www.c-chartres-marches.fr>, à l'annonce correspondante.

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

La présente procédure fait l'objet d'un groupement de commandes entre la Ville et le C.C.A.S. de Lucé (convention constitutive du 3 juillet 2019 – délibération n°2019-00036).

### **Procédures de recours**

**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS Cedex FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : [greffe.ta.orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta.orleans@juradm.fr). Fax +33 238538516. URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS Cedex FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : [greffe.ta.orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta.orleans@juradm.fr). Fax +33 238538516. URL : <http://www.telerecours.fr>.

### **Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Mairie de Lucé 5 rue Jules Ferry , 28110 LUCE, FRANCE. E-mail : [marches.publics@ville-luce.fr](mailto:marches.publics@ville-luce.fr). URL : <http://www.ville-luce.fr>.

### **Informations sur les lots**

**LOT N° 1 : Lignes analogiques Pré / Post RTC de type lignes analogiques, T0, T2 et services associés****Description succincte :**

Lignes analogiques Pré / Post RTC de type lignes analogiques, T0, T2 et services associés

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

64200000

**Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement**

A compter du : 01 février 2021. Jusqu'au : 31 janvier 2023.

**Informations complémentaires sur les lots :**

Renouvelable deux fois un an.

**LOT N° 2 : Accès Internet à débit symétrique et services associés****Description succincte :**

Accès Internet à débit symétrique et services associés

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

64210000

**Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement**

A compter du : 01 février 2021. Jusqu'au : 31 janvier 2023.

**Informations complémentaires sur les lots :**

Renouvelable deux fois un an.

**Date d'envoi du présent avis**

09 septembre 2020